

Choix d'une solution de prévoyance professionnelle pour une entreprise et ses employés

18 novembre 2020 (Lausanne, journée entière)

- Connaître les différentes étapes qui interviennent lors d'un changement de solution de prévoyance professionnelle
- Apporter aux entreprises et aux professionnels les outils leur permettant de choisir une nouvelle solution de prévoyance professionnelle parmi les différents prestataires
- Fournir des conseils à valeur ajoutée

Nouveauté



**EXPERT
SUISSE**

Audit
Fiscalité
Fiduciaire

Public visé

Ce séminaire s'adresse aux personnes intéressées aux possibilités d'optimisation des solutions de prévoyance professionnelle, notamment aux entreprises, aux professionnels qui les accompagnent, aux représentants des employeurs et des employés au sein de la commission de prévoyance, aux fiduciaires ainsi qu'aux courtiers en assurances souhaitant acquérir des connaissances plus approfondies sur les couvertures d'assurances existantes et le fonctionnement des institutions de prévoyance.

Contexte et problématique

L'affiliation du personnel auprès d'une caisse de pension est une obligation légale pour tout employeur qui occupe des salariés.

Nombreux sont les prestataires à offrir des solutions de prévoyance professionnelle, variant du simple choix entre plusieurs plans prédéfinis à l'élaboration d'un plan « à la carte ». Parmi ces multitudes d'offres, la sélection d'une institution de prévoyance peut s'avérer difficile pour une entreprise et ses employés.

Si le rapport primes/prestations paraît des plus décisifs, d'autres éléments importants sont à considérer pour choisir une nouvelle solution de prévoyance professionnelle, auprès de son prestataire actuel ou d'une nouvelle institution de prévoyance. La situation financière et structurelle de la caisse, la rémunération des avoirs de vieillesse des assurés actifs, le taux d'intérêt technique utilisé, les taux de conversion offerts, les possibilités de rachat, la stratégie de placement de l'institution de prévoyance font partie intégrante des critères décisionnels qui devraient intervenir dans toute analyse d'amélioration des conditions de prévoyance.

Les différences étapes du processus de changement seront abordées au cours de cette journée: réflexions sur la solution existante, conditions de résiliation d'un contrat d'affiliation, élaboration d'un plan de prévoyance adapté à la structure de l'entreprise et opportunités d'amélioration, lancement d'un appel d'offres, critères de comparaison entre institutions de prévoyance et stratégies de placements. Ces thématiques seront illustrées au travers d'exemples et de cas pratiques.

Objectifs

- Connaître les différentes étapes qui interviennent lors d'un changement de solution de prévoyance professionnelle
- Apporter aux entreprises et aux professionnels les outils leur permettant de choisir une nouvelle solution de prévoyance professionnelle parmi les différents prestataires
- Fournir des conseils à valeur ajoutée

Thèmes

- Prévoyance professionnelle (2^e pilier)
- Droit

Méthode

Présentation des aspects légaux et techniques au travers d'exemples et de cas pratiques

Responsable du séminaire

Laura Saïd, Actuaire, Membre ASA, spécialisée dans le conseil en prévoyance professionnelle, Finalta Sàrl, Morges

Conférenciers

Alba Férolles, Actuaire, spécialisée dans le conseil en prévoyance professionnelle, Férolles Actuaire Conseil & Associés, Yens

Nicolas Marmagne, Associé, Directeur général, XO Investments, Neuchâtel

Laura Saïd, (voir ci-dessus)



Laura Saïd



Alba Férolles



Nicolas Marmagne

Date

18.11.2020 journée entière

Lieu

Hôtel de la Paix
Avenue Benjamin Constant 5
1003 Lausanne
www.hoteldelapaix.net

Prix du séminaire

CHF 780.- non-membre
CHF 680.- collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

Sont compris

- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par EXPERTsuisse.

Information/Administration

- Collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse
- Alumni membre individuel d'EXPERTsuisse
- Membre d'un partenaire en formation continue
- Non membre

Choix d'une solution de prévoyance professionnelle pour une entreprise et ses employés

- 18 novembre 2020 (Lausanne, journée entière)

Nom, Prénom

Adresse professionnelle

Société

Complément sur la société

Rue

NPA/Ville

Téléphone professionnel

E-mail professionnel

Adresse privée

Rue

NPA/Ville

Téléphone privé

- Facture à l'adresse privée
- Facture à l'adresse professionnelle
- Correspondance à l'adresse privée
- Correspondance à l'adresse professionnelle

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des conditions actuelles d'inscription d'annulation et je les accepte. Sans demande spécifique de votre part, toute correspondance y.c. l'envoi de facture sera effectué à l'adresse professionnelle.

Lieu/Date

Signature

- Je souhaite recevoir les dépliants des nouveaux séminaires par e-mail.

Inscription à:
EXPERTsuisse SA, Chemin des Croisettes 28, CH-1066 Epalinges, Fax 058 206 05 59
ou via notre site internet www.expertsuisse.ch

Convention

Font foi les conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA que vous trouvez publiées sur le site www.expertsuisse.ch. En particulier:

Inscription – conditions générales

Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez après le séminaire.

Délai d'inscription/Annulation: Un mois avant le date du séminaire

Les inscriptions reçues restent valides même si vous n'avez pas reçu une confirmation d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les conférenciers, l'heure, la durée ou le lieu sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, l'Académie se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera considéré). Sinon, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'inscription: sans frais
Annulation après délai d'inscription (voir ci-dessus) jusqu'à une semaine avant le séminaire: CHF 200.-
Annulation une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée comme heures de formation continue par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.